Lionel GALAND

COMPLEMENT A ACTANCES 1 (1985), 79-96 EXEMPLES BERBERES DE LA VARIATION D'ACTANCE

La troisième partie de l'article cité était consacrée à une construction particulière de l'objet du verbe, que l'on observe lorsque ce dernier est à l'inaccompli : le nominal complément d'objet cesse alors d'être construit directement et se présente comme un syntagme prépositionnel introduit par la préposition qui signifie "dans". Pour le berbère, le phénomène n'a été reconnu jusqu'ici que dans la frange nord-est du domaine.

C'est une étude de P. Reesink (1978) qui m'avait incité à rappeler ces faits. Mais j'ai omis de citer ici aussi deux articles dans lesquels W. Vycichl (1972-1973 et 1978 [1974]) avait décrit la même construction pour le parler berbère de Djerba : étourderie d'autant plus regrettable que j'avais moi-même noté, dans une chronique (1979: n° 1738 et n° 1739) l'intérêt des observations de W. Vycichl.

Ce dernier signale également la tournure en copte et dans l'arabe de Sousse juif. Il conclut à une influence berbère, certaine selon lui pour Sousse, possible pour le copte. De mon côté, compte tenu de la localisation du phénomène et des correspondances relevées en divers points du monde arabophone (jusqu'en Mauritanie), je penchais plutôt pour une influence de l'arabe sur le berbère. L'exemple du copte donne à réfléchir, mais je ne suis toujours pas convaincu du caractère proprement berbère de cette construction prépositionnelle, qui est du reste attestée dans d'autres domaines, fort éloignés (voir G. Lazard 1985: 20, 27). Peut-être alors faut-il se contenter d'invoquer (comme je le faisais p. 92) la relation très générale qui unit l'inaccompli et le partitif, et qui a pu se manifester avec un succès particulier dans les diverses langues de l'aire considérée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

- GALAND, Lionel, 1979: "Langue et littérature berbères (XV)", Annuaire de l'Afrique du Nord 18, 1039-1059.
- LAZARD, Gilbert, 1985: "Les variations d'actance et leurs corrélats", Actance 1, 7-39.
- REESINK, Pieter, 1984 [1978]: "Similitudes syntaxiques en arabe et berbère maghrébins", in BYNON, James, ed., Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics: Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 327-354.
- VYCICHL, Werner, 1972-1973: "Un nouveau pluriel nominal chamito-sémitique (accadien, arabe, égyptien, berbère)", Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques 17, 45-49.
 - in FRONZAROLI, Pelio, éd., Atti del secondo Congresso internazionale di linguistica camito-semitica, Firenze, 16-19 aprile 1974, Università di Firenze, 63-76.

Alice CARTIER

A PROPOS DE L'ARTICLE DE RENÉ GSELL "LES DIATHESES "PASSIVES" EN THAI"

(Actances 2, pp. 69-93)

Description essentiellement du fonctionnement de constructions passives, dont voici les schémas :

I. $X V Y \rightarrow Y Aux. X V$

II. $X V Y \rightarrow Y V$

Voici des exemples :

- I. må: kàt dèk ch:j ní: → dèk cha:j ní: thù:k må: kàt chien mordre garçon ce → garçon ce Aux. chien mordre "le chien mord ce garçon / ce garçon est mordu par le chien"
- II. phom pit pra?tu: ni: → pra?tu: ní: pit
 je ouvrir porte ce → porte ce ouvrir
 "j'ouvre cette porte / cette porte est ouverte"

1. Construction I

On note en premier lieu que l'ordre des constituants du passif ne correspond pas à celui de l'actif.

L'auteur étudie les termes susceptibles de fonctionner comme Aux. et la valeur sémantique des noms susceptibles de fonctionner comme sujet passif.

I.I. Auxiliaires

La présence d'un auxiliaire est obligatoire dans la phrase passive. En l'absence d'auxiliaire la structure avec Y comme tête d'énoncé indique un actif avec Y comme thème.

Il existe plusieurs Aux. sélectionnés suivant le sème du verbe :

- thù:k, do:n "subir, éprouver" exigent le sème [-heureux] et sont donc utilisés dans le passif d'adversité ou passif submissif.
 dâj "obtenir", ràp "recevoir", dâj ràp "tirer profit" réclament la
- dâj "obtenir", ràp "recevoir", dâj ràp "tirer profit" réclament la présence d'un sème [+heureux] dans le verbe (ou dans l'énoncé). Ils sont donc utilisés dans un "passif bénéfactif" (qui tend à devenir le passif neutre).

Voir les exemples (7a, b, c) reproduits ici :

- 7a. dɛ:ŋ thù:k sù?da: chː:n
 Deng subir Suda inviter
 "Deng est malheureusement invité par Suda"
- 7b. dɛ:ŋ dâj rap sù?da: chː:n

 Deng tirer profit Suda inviter

 "Deng a la chance d'être invité par Suda"
- 7c. dɛ:ŋ dâj rap chː:n paj ka:n tɛ̀ŋŋa:n khɔ̃:ŋ sù?da: Deng recevoir inviter aller mariage de Suda Deng a eu la chance d'être invité au mariage de Suda"

Deux problèmes sont étudiés avant la discussion des interprétations. A. Le participant nominal Y est un animé ou un inanimé "animisé" dans le monde culturel thai. C'est ainsi que contrairement à l'exemple (13) rot ni: "cette voiture" de l'exemple (4a) ne peut pas être anaphorisé par l'anaphore non-animé man.

B. Statut des auxiliaires.

Pour Silparcha (1985) thù:k ne représente en synchronie que le marqueur de passif. Cette solution ne satisfait pas Gsell pour deux raisons :

- l) Sa valeur de "subir, souffrir" se maintient jusqu'à maintenant. Ce fait explique la contrainte pour un [-animé] de devenir sujet passif.
- 2) La sélection de l'Aux. pour exprimer le passif d'adversité ou le passif bénéfactif n'aurait pas de sens.

Pour Silparcha (1985) les deux facteurs énumérés ne sont probablement pas valables. En effet, en surface Y correspond bien à un [±animé]... La sélection des Aux. s'expliquerait alors par le fait qu'il s'agissait de variantes contextuelles...

La thèse de Gsell selon laquelle thù:k, daj râp sont encore des verbes serait renforcée si le fait pour ces constituants de comporter un verba nominalisé comme objet était une condition nécessaire. La paire (lb) et (lc) reproduite ici pour la clarté montre le contraire :

- lb. dèk cha:j ni: thù:k O kàt
 garçon ce subir mordre
 "ce garçon est/a été mordu"
- lc. dek cha:j ni: thù:k ka:n kat
 garçon ce subir nom.action mordre
 "ce garçon subit des morsures"
- (lc) paraît exprimer une action envisagée comme abouti ou aboutissant. Le nominalisateur d'action ka:n s'oppose d'ailleurs au nominalisateur statif kwa:n [l].

Enfin, Gsell a noté à propos de la construction dont voici le schéma: Y Aux. ka:n V do:j X

- que l'ordre des constituants est modifié par rapport à la contruction I
 - que X est marqué par do:j
 - que cette construction recourt plus à l'auxiliaire daj râp que thù:k.

2. Construction II

Cette construction possède des verbes "réversibles" (cf. les exemples II p. 197) :

- Le verbe reste invariable à l'actif et au passif.
- L'argument Y correspond à un inanimé et peut donc être anaphorisé par man (cf. ex. (1.2d)).
 - L'argument X est nécessairement absent au passif.

La relation actif - passif a été interprétée différemment :

- a) Pour U. Warotamasikkhadit (1963) la plupart des verbes transitifs (ou agentifs) sont ambivalents, car ils sont à la fois transitifs (,et le premier argument (X) est alors [+animé],) et intransitifs (,le premier argument (Y) est alors un [-animé]. La transitivité n'est pas déterminée par le verbe mais par la puissance du premier argument [2]. En fait, la plupart des verbes sont indifférents à la diathèse.
- b) Pour Gsell (1979) la construction passive Y V serait le résultat de deux opérations : thématisation de Y plus effacement de X. Cette dernière opération n'est jamais obligatoire.
- En khmer, la thématisation de Y peut entraîner le remplacement de X par le pronom indéterminé kè "ils, on". La suppression de ce dernier transforme l'énoncé actif en passif [3].
- c) U. Warotamasikkhadit (1983) suppose que le verbe uni-actanciel thai n'est qu'un verbe intransitif de surface et qu'en réalité "an empty under-lying subject prevails..."

d) M.B. Clark et A. Prasithratsint (1985) expliquent ce phénomène par une dérivation de verbes intransitifs à partir de verbes transitifs selon la règle: Vtr → Vintr [+passif]. Le trait [+passif] est donc uniquement sémantique.

Gsell accepte la dernière thèse pour les raisons suivantes :

!) - L'opposition transitif - intransitif se maintient, si Y est suivi suivant qu'il est (vu comme) un [+animé] ou (comme) un [-animé] par le marqueur de thème nâ? ou man.

2) - L'opposition [+animé] - [-animé] n'est pas toujours opérante dans la mesure où le même lexème peut être interprété à la fois comme "animisé" (cf. Construction I) et "chosifié" dans la construction II. Comparez rot "voiture" dans (4a) et dans (13).

Le critère (2) ne constitue pas un contre-argument, c'est ce que Gsell a avoué lors de notre dernière discussion. Je me demande si la possibilité d'animiser un inanimé ne pourrait pas s'expliquer par les rôles sémantiques d'instrumental et de patient que certains noms inanimés peuvent assumer.

3. Dérivations de constructions II

Les constructions II peuvent produire les constructions ergative et causative.

- Construction ergative :

Cette construction serait dérivée du passif intransitif dans laquelle l'agent est exprimé et marqué par do:j (cf. Gsell (1979) et Kullavanijaya (1974)):

15. năŋ rwan ní: sà?dɛ:ŋ do:j bòp hò:p film ce jouer par Bop Hope "ce film-ci, c'est Bop Hope qui le joue"

Cette construction, qui exprime un actif, ne comporte que des verbes de performance ("faire une opération, construire, fabriquer, broder, écrire", etc.).

Pour Gsell, l'ergatif semble être un procédé de focalisation de l'agent avec un Y inanimé, qui joue le rôle de patient.

Je me demande, pour ma part, s'il n'était pas plus simple de dériver cette construction par l'actif II, dans lequel X et Y ont changé de place pour exprimer une visée de communication précise...

- Construction causative :

La phrase intransitive est précédée d'un des deux marqueurs de causatifs tham "faire" ou tham hâj "faire que" si un argument supplémentaire est introduit. L'agentivité est sentie comme plus forte si la phrase est causativisée par le second marqueur. Cf. (18b,a,c) pour les degrés d'agentivité allant du plus faible au plus fort :

- 18b. khẩw tham bâ:n ni: phan il faire maison ce démolir "il fait démolir la maison"
- 18a. khảw phaŋ bâ:n ní:
 il démolir maison ce
 "il démolit cette maison"
- 18c. khaw tham haj ba:n ni: phan
 il faire que maison ce démolir
 "il fait en sorte que la maison soit démolie"

4. En guise de conclusion

Cet article introduit des faits langagiers souvent difficiles à analyser à cause de la morphologie pauvre du thai.

On espère, cependant, pouvoir entendre et lire des études plus poussées sur chacun des phénomènes introduits.

On aimerait savoir notamment

- si l'absence ou la présence du nominalisateur d'action n'est pas correlée à des sélections différentes des verbes...
- si l'animisation des patients formellement inanimés n'est pas due au rôle sémantique d'instrumental...

On aimerait savoir plus sur le fonctionnement et la(les) fonction(s) de l'emphatiseur do:j, sur le fonctionnement de l'aspect dans les diathèses, on aimerait, enfin avoir un inventaire des verbes "réversibles"...

Notes

Je remercie Monsieur Gsell pour son amabilité de m'avoir accordé un rendez-vous pour la discussion de certains points de son article. Je suis seule responsable d'éventuellerereurs.

- 1. Il me semble nécessaire d'étudier plus en détail les paires [+ka:n] et [-ka:n], notamment du point de vue aspectuel et de celui de la sélection des verbes, pour déterminer plus précisément leurs différences.
- 2. On peut maintenant admettre avec P. Hopper et S. Thompson (1980) que la transitivité n'est pas une propriété d'un seul constituant mais qu'elle constitue un réseau de propriétés déterminées par l'énoncé entier.
- 3. Gsell admet que son raisonnement laisse de côté l'aspect sémantique du phénomène. S'il est vrai qu'au passif l'argument Y est thématisé, l'effacement de l'argument X n'équivaut pas mécaniquement une transformation de l'actif au passif.

RÉFÉRENCES CITÉES:

HOPPER P. et THOMPSON S. (1980): Transitivity in grammar and discours¢, Language 56.2, pp. 251-299.

Voir la bibliographie de Gsell dans Actances 2, pp. 92-93.

Claire MOYSE-FAURIE

COMMENTAIRES SUR L'ARTICLE DE CHRISTIANE PILOT-RAICHOOR "MORPHOLOGIE, VARIATIONS D'ACTANCE ET EFFETS DE DIATHÈSE EN BADAGA".

C. Pilot-Raichoor présente successivement la morphologie verbale, les différents types d'énoncé et les classes verbales du badaga, langue dravidienne du groupe sud (branche kannada).

Les notions de valence verbale et d'effacement d'actants sont très justement abordées, dans une optique semblable à celle adoptée par C. Paris pour l'avar (cf. Actances 1, pp. 135-153). La valence d'un lexème verbal est une donnée lexicale de base : c'est la possibilité pour un verbe donné de s'adjoindre, sans dérivation, un, deux ou trois actants. Cette possibilité est inscrite dans le signifié du verbe qui possède, avant toute énonciation, la somme de tous les sens (actif, passif, intro ou extraverti) qu'il pourra

prendre en contexte d'énonciation. Selon le nombre d'actants exprimés, lorsque l'effacement d'un actant est possible, le verbe "arborera" l'un ou l'autre de ses signifiés.

Les verbes réversibles, appelés verbes "neutres" par C.P.-R., ont ainsi une identité lexicale double. C'est le cas du verbe ui qui, avec un seul actant, signifie "pleuvoir" (énoncé 35) alors qu'avec deux actants, il prend le sens de "battre" (énoncé 34). Les verbes "neutres" se distinguent des verbes "monovalents" qui eux, n'acceptent qu'un seul actant (à moins d'être dérivés par le suffixe causatif). Les verbes dits "orientés" représentent une petite catégorie verbale d'apparition récente : elle n'existe pas dans les autres langues du groupe, mais est par contre une caractéristique typologique du groupe tamoul-kodagu. Les verbes "orientés" se présentent sous forme de paires : si la base verbale (ou le morphème thématique) comporte une consonne sourde (exemple : a:tu "bouger, remuer qqch"), le verbe est transitif, biactanciel, il a un sens actif, le procès s'accomplissant à partir du sujet et hors de lui ; si la consonne est sonore (a:du "s'agiter"), le verbe est intransitif, a un sens proche de celui des verbes "moyens" des langues indoeuropéennes, indiquant un procès dont le sujet est le siège. D'après C.P.-R., on ne peut parler de passivisation, car aucun des deux membres d'une paire ne peut être dit dérivé de l'autre.

Il faut aussi noter une petite classe de verbes, dont il serait intéressant d'avoir la liste, qui admettent un actant non marqué (X_o) désignant la chose possédée, et un actant au datif (Y_d) référant au possesseur. Dans les exemples donnés (énoncés 21-24), ces verbes sont tous des verbes d'état, soit possessif "être à", soit marquant des dispositions physiques ou subjectives, l'actant au datif étant sémantiquement le siège de la sensation. Ces énoncés, du type mihi est aliquid, sont typologiquement intéressants. L'auteur relie cette construction à des phénomènes de visée communicative, l'actant marqué au datif étant corrélativement le thème. L'énoncé 26 est à cet égard probant : le locuteur a le choix entre marquer le possesseur au datif et lui donner comme dans les énoncés précédents un statut d'actant ("pour moi tout le travail a été perdu"), ou lui conférer un statut de déterminant dans le syntagme nominal sujet ("tout mon travail a été perdu").

L'ordre non marqué des énoncés à verbe biactanciel est X Y V. X est au nominatif (absence de marque), Y est soit à l'accusatif (Y_a) , soit au nominatif (Y_o) . Dans les exemples présentés par l'auteur, Y. précède toujours immédiatement le verbe, alors que Y_a peut en être séparé. La traduction indique systématiquement un sens indéfini ou partitif à l'actant Y au nominatif. Il semble qu'il existe en badaga des phénomènes de coalescence de l'objet, lorsqu'il n'est pas marqué à l'accusatif, et qu'il ne peut être séparé du verbe.

Une enquête plus spécifique déterminera peut-être à quel degré, morphologique ou syntaxique, se situent ces phénomènes de coalescence.

Zlatka GUENTCHÉVA

NOTES DE LECTURE SUR L'ARTICLE DE KASSAI

Les notes qui vont suivre, sont issues de la lecture de l'artice de G. Kassai "Double conjugaison et perspective fonctionnelle de la phrase en hongrois" et publié dans Actances II (pp. 95-116).

L'objectif de l'article est l'analyse de la conjugaison objective en hongrois. Kassai présente brièvement le traitement proposé d'un côté par

L. Tesnière et, d'un autre côté, par A. Sauvageot. Pour Tesnière, qui rapproche ce phénomène de la voix de l'indo-européen, la conjugaison objective est le résultat de l'incorporation du deuxième actant dans le verbe. Pour Sauvageot, la différence entre la conjugaison objective et la conjugaison subjective est due à une différence de structure de la phrase. Ainsi, à propos de la construction objective avec infinitif, il affirme:

"La forme objective entretient avec le complément d'objet combiné avec l'infinitif une relation autre que celle existant entre la forme subjective du même verbe et le complément ressenti comme indéfini. Ce dernier dépend de l'infinitif alors que le premier dépend du verbe conjugué" (cité par Kassai, p. 99).

S'appuyant sur les acquis de Sauvageot, Kassai propose une autre interprétation: la conjugaison objective est reliée à la thématisation de l'objet dans l'énoncé hongrois. Pour expliquer la conjugaison objective, l'auteur a recours à la décomposition énonciative en thème et en rhème, ainsi qu'aux notions d'accent rhématique, de déplacement d'accent sémantique, de cohésion syntagmatique.

La lecture de l'article et l'explication des exemples nous conduisent aux remarques suivantes.

- 1. Un certain glissement s'opère dès le début de l'article sur la notion de sujet. Un premier emploi apparaît lorsque l'auteur fait un rapprochement entre le sujet (syntaxique) de la voix moyenne et le sujet de la conjugaison objective. En effet, dans la voix moyenne, le sujet tel qu'il est défini par E. Benveniste, a un statut purement syntaxique : il est le siège du procès indiqué par le verbe. Un peu plus loin, Kassai rapproche le sujet de la conjugaison objective du sujet de l'énonciation. Or, toutes les relations dans la conjugaison objective sont des relations qui impliquent le verbe, l'objet et le sujet syntaxique et non pas le sujet de l'énonciation. Il est certain que s'il y a thématisation, cette opération est définie par rapport au sujet de l'énonciation. Il semble important de lever cette ambiguïté en distinguant nettement sujet de l'énoncé, sujet de l'énonciation et thématisation; l'article gagnerait certainement en clarté.
- 2. La notion de rhème ne me semble pas suffisamment explicitée. Kassai fait allusion à la distinction thème/rhème (introduite par les linguistes du Cercle de Prague), mais n'utilise que la notion de thème sans pour autant la définir. Cette dernière apparaît lorsqu'il s'agit d'expliquer l'exemple (6):
- (6) Én csak azt a különbséget tudom(conj.obj.)tenni
 Moi seulement ce(dém.) la différence sait faire
 "Moi, je ne sais faire que cette différence"
 et de montrer la différence avec l'exemple (4):
 - (4) Én csak úgy tudok(conj.subj.) különbséget tenni, hogy
 Moi seulement ainsi je-sais différence+acc. faire que
 tisztességesen dolgozik valaki, vagy nem dologozik tisztességesen
 honnêtement travaille quelqu'un ou non travaille honnêtement
 "Moi, la seule différence que je sais faire, c'est entre ceux qui travaillent honnêtement et ceux qui ne travaillent pas honnêtement"

Kassai marque que, dans (6), "l'objet défini reçoit obligatoirement l'accent rhématique" (p. 99) et qu'il assure la fonction de rhème de l'énoncé, ce qui n'est pas le cas dans (4).

Ceci nous conduit à nous poser les questions suivantes : Est-ce que l'objet défini joue seul le rôle de rhème et quelle est alors la fonction de la forme verbale de la conjugaison objective dans l'énoncé ? Comment se faitil que l'objet défini la différence, qui assume le rôle de rhème dans (6), est alors thématisé ?*

3. Kassai introduit la notion de cohésion qui, de façon intuitive, peut être définie comme une relation plus ou moins étroite entre la forme verbale

et l'objet.

Pour opposer la conjugaison subjective à la conjugaison objective, l'auteur affirme à plusieurs reprises dans l'article que "la conjugaison subjective a un effet de rupture (...) sur la cohésion du syntagme formé par le verbe et l'objet" (p. 101) et que la conjugaison objective renforce cette cohésion. D'ailleurs, il confirme son point de vue un peu plus loin : "(...) la conjugaison objective intègre l'objet dans l'énoncé et attire l'attention sur lui (...)" (p. 103). Or, dans la conclusion, Kassai rapproche la conjugaison objective du hongrois du suffixe persan -râ qui "quand il s'adjoint à un objet, peut "attirer l'attention sur lui, le thématiser" (Lazard, 1982, p. 189), le disjoindre du verbe" (p. 114).

S'il y a un renforcement de la cohésion dans le syntagme formé par le verbe et l'objet défini dans la conjugaison objective, comment est-il possible de le rapprocher du suffixe persan -râ qui permet de thématiser l'objet

et de le disjoindre du verbe ?

4. Il serait très intéressant d'étudier sur un plan typologique le phénomène de la conjugaison objective en hongrois et celui du redoublement de l'objet dans les langues balkaniques (et dans les langues romanes) puisque derrière ces deux phénomènes apparemment séparés se profile un procédé grammaticalisé de thématisation de l'objet. En effet, lorsqu'on étudie le phénomêne dit de redoublement du complément d'objet en bulgare à partir de la décomposition énonciative, il apparaît clairement que l'objet "redoublé", qui est nécessairement défini, assume la fonction de thème à l'intérieur de l'énoncé, le rhème étant tout le reste de l'énoncé. Selon la place que l'objet défini y occupe, le rhème peut être analysé du point de vue de la décomposition énonciative soit comme indécomposable, soit comme décomposable en un nouveau thème et un rhème. Dans ce deuxième cas, l'énoncé comporte un thème principal et un thème secondaire. Autrement dit, le sujet et l'objet syntaxique d'un énoncé occupent des fonctions thématiques différentes par rapport à des thèmes différents.**

Christiane PILOT-RAICHOOR

REMARQUES SUR LA NOTION DE TRANSITIVITE

Les recherches menées dans le cadre de la R.C.P. nous ont permis d'identifier les différents paramètres intervenant dans l'évaluation globale de la transitivité des énoncés.

^{*} Citons l'auteur lui-même : "La thématisation de la notion de différence s'effectue par le procédé (classique) de l'éjection dans (6)".

^{**} Desclés, J.-P., Guentchéva, Z. "Le redoublement de l'objet en bulgare procédé de thématisation", in: IIe colloque franco-bulgare de linguistique contrastive (1 et 2 décembre 1982), Institut d'Etudes Slaves, 1985, pp. 56-83.

Dans la langue que nous étudions, le badaga, les paramètres intervenant le plus clairement sont :

- concernant le verbe :

- . sa valence préférentielle ;
- . l'éventuelle présence d'un morphème d'orientation, indiquant le caractère affecté ou non affecté de l'actant "sujet" (i.e. en relation morphosyntaxique avec la forme verbale).

- concernant l'"objet":

. les différents degrés d'autonomie de l'objet l) plus ou moins "incorporé" (par ex. dans les locutions verbales), 2) autonome mais non-marqué, 3) autonome et marqué d'un suffixe d'"accusatif".

- concernant le sujet :

. dans une langue où une même forme verbale peut prendre un sens "actif" ou "passif", la catégorisation sémantique du sujet (le trait le plus pertinent de ce point de vue étant "animé/inanimé") peut jouer un rôle fondamental dans l'interprétation de l'énoncé.

Certains points restent toutefois problématiques. Dans le cas de cette langue, la notion de valence nous semble soulever quelques difficultés. Dans la mesure où il n'existe pas de verbes obligatoirement bi- ou tri-actanciels, la valence doit-elle être définie comme une notion syntaxique, présence dans l'énoncé d'un "objet" (lui-même assez délicat à définir) ou comme une notion sémantique, mais on se heurte alors à la variabilité des relations sémantiques entre le verbe et l'"objet" (affecté, créé, spécificateur de la notion verbale, etc.) et entre le verbe et le tiers actant. La difficulté vient, nous semble-t-il de la disparité entre la relative simplicité des structures syntaxiques et la multiplicité des interprétations sémantiques qui leur sont assignables. Jusqu'où peut-on, doit-on mener l'explicitation des relations entre syntaxique et sémantique pour obtenir une interprétation satisfaisante des énoncés ?

Un second point délicat concerne le rapport forme/sens à son niveau le plus élémentaire. Comment appréhender théoriquement la pluralité des fonctions linguistiques d'un même élément formel ? Prenons par exemple le cas du "suffixe thématique" en badaga. Il intervient la plupart du temps comme simple formant morphologique dans la construction de différentes formes verbales, mais nous avons vu qu'il peut également jouer le rôle d'"orientateur" du procès. S'il est relativement facile, en principe, de faire la liste des différents "emplois" d'un élément formel, il est, par contre, beaucoup plus difficile, dans une optique de décodage du sens des énoncés, de hiérarchiser les différentes possibilités d'interprétation d'un élément donné. Sur quels critères peut-on s'appuyer pour déterminer si, dans un énoncé, tel élément formel (on a pris comme exemple le suffixe thématique du badaga, mais on pourrait aussi se poser la question pour le "se", par exemple, des verbes "pronominaux" français) intervient, par exemple, dans le champ de la transitivité ou non (elle se lave ; ça se mange ; mais non "il s'empare de son arme"; "il s'évertue à"). Ce qui paraît évident dans une langue qui nous est aussi familière que le français peut poser problème dans une langue moins bien décrite. En raison de la prégnance associée à certains éléments formels, il semble qu'il y ait un risque de dérive (dans la langue même ou dans l'esprit du descripteur ?) de l'interprétation qui nécessite un permanent contrôle entre le morphosyntaxique et le syntactico-sémantique.

Enfin, un des apports intéressants de l'approche globale de la transitivité, sur la langue que nous étudions, a été de nous inciter à rechercher, dans cette langue qui ne présente pas de "diathèse" passive régulière, quels pouvaient être les procédés s'y substituant. Ils sont d'ordre morphologique : utilisation d'un morphème d'orientation qui introvertit le procès verbal ; d'ordre sémantique : sujet "inanimé" et emploi monovalent d'un verbe. En outre, dans cet ordre d'idée, on peut signaler une construction bi-actancielle particulière dans laquelle un des termes, marqué du suffixe de "datif" -ga, est "affecté" mais non-agentif, tandis que le second terme, le "sujet" est généralement inanimé, dans ce cas le verbe n'a pas d'"objet". Cette construction particulière se situerait sur l'échelle de transitivité à un degré intermédiaire entre les énoncés mono-actanciels "passifs" et les énoncés mono- ou bi-actanciels "actifs".